ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

L'ENCLOS
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 €
Siège social : rue Haute
21500 SENAILLY
508 180 999 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 1er janvier 2025, l'associée unique a décidé :
- de transférer le siège social de rue Haute – 21500 SENAILLY au 12 rue des 3 Ponts – 21500 VISERNY
- de la transformation de l'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée en Société par Actions Simplifiées, statuant dans les conditions prévues par l'article L.223-43 et L.227-3 du Code de Commerce, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront la société à compter du même jour.
L'objet de la société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 €.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Dominique VACHER.Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Madame Dominique VACHER, demeurant 12 rue des 3 Ponts, 21500 VISERNY.
Pour avis
La Gérance

AL25018959

TRANSFORMATION

Par décisions du 30/05/2025, l'Associé Unique de la société ET CONCEPT, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, Siège social : 70A Route de Dijon 21600 LONGVIC, RCS DIJON 528 765 274,
a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Tonino EMANUELE. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par son Président, Monsieur Tonino EMANUELE demeurant 5 rue du Canal 21110 THOREY-EN-PLAINE
Pour avis - La Gérance

AL25018987

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

DUPONT CONSEIL GESTION ET ASSOCIES
par sigle DCG&A
SARL au capital de 420 000 €
47 Rue Poterne 21200 BEAUNE
378.347.835 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/05/2025, il a été décidé de modifier la dénomination de la société qui devient, à compter du même jour : « DCGA », supprimer le sigle « DCG&A » et de modifier les statuts.
DÉNOMINATION :
Ancienne mention : DUPONT CONSEIL GESTION ET ASSOCIES par sigle DCG&A.
Nouvelle mention : DCGA.

AL25018996

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET SUR L'AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL A TOUILLON
Par arrêté préfectoral n° 674 du 28 mai 2025, est organisée du **25 juin 2025 à 14h30 au 26 juillet 2025 à 12h30 inclus**, soit 32 jours consécutifs, une enquête publique unique relative, d'une part, à la demande, de permis de construire une centrale solaire photovoltaïque au sol et d'autre part sur l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau sur le territoire de la commune de TOUILLON, d'une puissance de 38,4 MWc , déposée par la société « la Combe Solaire ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'avis émis par la MRAe et les pièces de l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau sont consultables :
- sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A bureau 120, de 9 h 15 à 11 h 15 et de 14h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.
- sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Energies-renouvelables/Enquetes-publiques-concernant-les-projets-de-centrales-solaires-photovoltaiques
- sur support papier et sur un poste informatique en mairie de TOUILLON aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
- Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/6313/
- Adresse e-mail de dépôt des contributions :
enquete-publique-6313@registre-dematerialise.fr
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de TOUILLON.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, par voie postale en mairie de TOUILLON, siège de l'enquête ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le 26 juillet 2025 avant 12h30 à l'adresse suivante :
enquete-publique-6313@registre-dematerialise.fr
Les observations et propositions transmises par voie électronique seront accessibles sur le site pendant toute la durée de l'enquête.Monsieur Daniel DEMONFAUCON, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public : en mairie de TOUILLON
- Mercredi 25 juin 2025 de 14h30 à 17h30
- Mardi 1er juillet 2025 de 10h00 à 13h00
- Mercredi 23 juillet 2025 de 14h30 à 17h30
- Samedi 26 juillet 2025 de 9h30 à 12h30
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à monsieur Steven Tanguy – La Combe Solaire – Mobile : 07 49 54 22 21 - combe.solaire21@belenergia.com - 166 allée des Erables 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse −21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser le permis de construire et l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de TOUILLON, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Energies-renouvelables
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Manuelle DUPUY

AL25018968

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 02/06/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Clénay : Parcelle en nature de sol et taillis sur laquelle se trouve du bâti constitué essentiellement de 2 bungalows à usage d'habitation (constructions illicites au regard des réglementations en vigueur) - Urbanisme : Zone A du PLU
56 a 80 ca '9100 RUE DE LA FONTAINE AUX LIONS' : ZC-0139
Thoisy-le-Désert : Prés - Urbanisme : RNU 3 ha 70 a 10 ca 'COMME GAUTHEY' : ZO-0001—0002
Gissey-le-Vieil : Loué – terres, prés – Objectif : maintien du fermier – Urbanisme : RNU 9 ha 41 a 53 ca 'LE BAS DE FAYE' : ZE-0095 - 'SUR LA LAUCHERE' : ZH-0028
Blaisy-Bas : Libre, terres, landes et bois – Urbanisme : Znc de la carte communale 99 a 18 ca 'LES ENTREES DU BOIS' : A-0392 - 'AU VERGEROT' : A-0557 - 'EN CHAMPS LINOIS' : ZA-0065 - 'SUR COME' : ZB-0069 - 'AUX SILLONS' : ZC-0119—0120
La SAFER Bourgogne Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Magny-sur-Tille : Terres – Urbanisme : Zone A du PLU - 2 ha 11 a 13 ca 'LE VILLAGE' : AC-0102—0110—0114 - 'AUX PRES VAROT' : ZS-0011
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/06/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25018995

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Maël VIARD, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « LEGATIS DIJON QUETIGNY », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 Rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, CRPCEN 21005, le 27 mai 2025, a été réalisé un aménagement de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
ENTRE
Monsieur Hervé NICOLIN, Président de la Brasserie des loges, et Madame Murielle LECLERC, Responsable administrative cadre de la Brasserie des loges, demeurant ensemble à SAINT-APOLLINAIRE (21850) 14 rue aux Grands Journaux.
Monsieur est né à DIJON (21000) le 14 décembre 1968,Madame est née à DIJON (21000) le 24 juin 1972.
Mariés à la mairie de SAINT-APOLLINAIRE (21850) le 12 juillet 1997 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25018961

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MAISON GRAUSS
SARL au capital de 37 500 €
Siège social : 5 rue de Lorraine
21200 BEAUNE
515 720 753 RCS DIJON

Par Assemblée Générale du 31/05/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Nicole Tible demeurant 3 chemin des Vaches 21200 Bligny les Beaune, Gérante, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 3 chemin des Vaches 21200 Bligny les Beaune.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS

AL25018939

CLÔTURE DE LIQUIDATION

STYLE
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et siège de la liquidation
26 rue des rosiers,
21130 VILLERS LES POTS
RCS DIJON 514 260 348

L'Assemblée Générale réunie le 31.10.2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Olivier HUMBERT, demeurant 26, rue des Rosiers 21130 VILLERS LES POTS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis - Le Liquidateur

AL25018975

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signatures privées du 27/05/2025, il a été constitué une société d'exercice libéral par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes
Dénomination : Louise RÉROLLE et Axelle MOURLIN, Notaires Associés
Siège social : 1 rue Nicolas Berthot 21000 DIJON
Objet social : L'exercice de l'activité de notaire
Capital : 1 000,00 €
Durée : 99 ans
Clause d'agrément : Toutes les cessions – intervenant soit entre associés, soit au profit d'un tiers et que cela soit à titre onéreux ou à titre gratuit – sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés
Président : Mme Louise RÉROLLE, demeurant 55 Avenue Victor Hugo 21000 DIJON
Directeur général : Mme Axelle MOURLIN, demeurant 3 rue de Montchapet 21000 DIJON
Immatriculation au RCS de DIJON.

AL25018963

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : CHX CAPITAL
FORME : Société civile
CAPITAL : 2 928 000 €
SIEGE SOCIAL : 47 Rue Poterne 21200 BEAUNE
OBJET : l'acquisition, la détention, la gestion et la cession, sous toutes leurs formes,de toutes participations ou de contrôle de toutes sociétés, la prestation de tous services vis-à-vis des filiales concernant notamment les achats, la gestion de la trésorerie du groupe, les fonctions de direction technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle, l'assistance financière, l'octroi de prêts, de financements, de garanties,au bénéfice des filiales et des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, l'acquisition, la cession, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
DURÉE : 99 ans
APPORTS EN NATURE : 488 parts sociales de la SARL DCGA, 378.347.835 RCS DIJON évaluées à 2 928 000 €.
GÉRANCE : Monsieur Julien DUPONT demeurant 7 Boulevard Maxime Lecouvreur La Montagne 21200 BEAUNE
CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire, y compris pour les cessions consenties aux ascendants ou descendants du cédant
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

AL25018997

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

NIÈVRE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

MATHUSALEM
SAS au capital de 285 200 €
Siège social : 17 Rue du 14 juillet
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
949 641 534 RCS NEVERS

Suivant Décisions du Président du 19/01/2024, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général à compter du 01/01/2024 et pour une durée illimitée, Monsieur Maxence MALOCHET demeurant à LEVALLOIS-PERRET (92300) 72 Rue Anatole France.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis

AL25018944

MODIFICATIONS MULTIPLES

LAVAGE AUTO CENTER 2
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 84, rue du 13e de ligne
58000 NEVERS
422 703 959 RCS NEVERS

Par AGE du 23.05.2025, les associés ont décidé :
- L'extension de l'objet social aux activités de :
-Toute activité de consultant et d'expertise,
-Toutes prestations diverses de services au profit des entreprises, professionnels ou particuliers, notamment dans les domaines de conseils en entreprise
- Le transfert du siège social :
Ancienne mention : 84 rue du 13e de ligne - 58000 NEVERS
Nouvelle mention : 26 rue du Clos des Roches - 58180 MARZY
Pour avis.

AL25018957

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEA L'HUIS-MOROT
Société civile d'exploitation agricole
au capital de 1 000 euros
Siège social : L'Huis-Morot
58120 MONTIGNY EN MORVAN
912 358 462 RCS NEVERS

Lors de l'AGM du 25/04/2025, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Michel PRÉVOTAT de ses fonctions de gérant à compter du 25 avril 2025 à minuit et ont nommé en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée à compter du 26 avril 2025 : **Monsieur Fabrice PRÉVOTAT, Né le 3 février 1982 à NEVERS (58) de nationalité Française, Demeurant L'Huis-Morot 58120 MONTIGNY EN MORVAN**. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS. Pour avis, la Gérance.

AL25018979

TRANSFORMATION

FRANCK BLANCHE CONSULTING
SAS transformée en SARL
au capital de 1 000 €
Siège social : 2 Ter, rue de la Reine – 58130 GUERIGNY
978 272 912 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 16/05/2025, l'Associé Unique a décidé de transformer la société en SARL à compter du 1er juin 2025.
En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :
- Forme :
Ancienne mention : SAS
Nouvelle mention : SARL
- Administration :
Ancienne mention : Président : M. Franck BLANCHE dt à GUERIGNY (58) – 2 Ter, rue de la Reine
Nouvelle mention : Gérant : M. Franck BLANCHE susnommé
Pour avis

AL25019023

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique en date du 12 mai 2025 à LA CHARITE SUR LOIRE par Maître Emmanuel CLERGET, enregistré le 19 mai 2025 au SIE - NEVERS - dossier 2025 00009319 référence 5804P01 2025 N 00257
SNC BENJAMIN SNC, sise 3 place de la République, 58300 Decize, immatriculé au greffe de Nevers sous le numéro 795267277.
A cédé à :
LAUMAIN SNC au capital de 1000 euros, sise 3 place de la République, 58300 DECIZE, immatriculée au greffe du Nevers sous le numéro 942727223.
Moyennant le prix de 319000 euros
Son fonds de commerce de CAFÉ BIMBELOTERIE, LOTO, ARTICLES DE FUMEURS, PRESSE, BRASSERIE, RESTAURATION RAPIDE, VENTE A EMPORTER, auquel est associé la gérance d'un débit de tabacs, VENTE D'ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE exploité 3 place de la République, 58300 DECIZE.Entrée en jouissance au 12 mai 2025.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

AL25018967

CREALEX

Me Matthieu TOUZET
6 rue Pelvoysin - 18000 BOURGES
02 48 68 51 78/contact@crealex-avocats.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte ssp en date à COSNE-COURS/LOIRE (58), du 15/05/2025, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement NIEVRE, le 19/05/2025, dossier 2025 00009357, référence 5804P01 2025 A 00250 :
- La société SASU LE.BONTRACAGE, SAS au capital de 5.000 €, dont le siège social est à COSNE-COURS/LOIRE (58200), 5 rue des Limes, Parc d'activités, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 819 053 042, a cédé à :
- la société LE.BONTRACAGE, SARL au capital de 1.000 €, dont le siège social est à COSNE-COURS/LOIRE (58200), 5 rue des Limes, Parc d'activités, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 943 609 792,
Un fonds de commerce de traçage et marquage de chaussées, terrains sportifs et jeux éducatifs, mise en peinture au sol de locaux industriels, pose de panneaux de signalisation et de revêtements en résine, pose de mobilier urbain, nettoyage haute et basse pression, exploité à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), 5 rue des Limes, Parc d'Activités, moyennant le prix principal de TROIS CENT QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS (390.000 €).
L'entrée en jouissance a été fixée au 15/05/2025. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au Cabinet d'Avocats FIDUCIAL SOFIRAL AVOCATS, pris en son établissement secondaire, sis à NEVERS (58000), 12 rue Lamartine.
POUR UNIQUE INSERTION

AL25018977

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe du 10 décembre 2007, M. Louis MORIN, en son vivant retraité, demeurant à ST-PIERRE-LE-MOUTIER (58240), 31, rue du Commandant Leiffeit,maison de retraite, célibataire, décédé à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (58240), le 3 avril 2025,
a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Frédéric MARTINEZ, notaire à ST-PIERRE-LE-MOUTIER (58240) suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS, le 27mai 2025.
Les oppositions pourront être formées auprès de Me MARTINEZ, notaire à 58240 ST PIERRE-LE-MOUTIER, 34, Avenue du Général de Gaulle, chargé du règlement de la succession.
Pour avis.
Me MARTINEZ

AL25018962

SELARL OFFICE NOTARIAL DU VAL
CHARITOIS
Me Valérie CLERGET
37 Ter avenue du Maréchal Leclerc
58400 LA CHARITE SUR LOIRE

AVIS DE SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 27 mars2015, Mme Simone Paulette DENIZEAU, en son vivant Retraitée, veuve de M. Camille, GAUDRY,dt à LA CHARITE SUR LOIRE (58400) 6 rue des basses Cours Résidence de Bourgogne, née à LACHARITE-SUR-LOIRE (58400), le 25 mars 1925,décédée à VARENNES-LES-NARCY (58400), le 9 octobre 2024, a consenti un legs universel.
Ce testament déposé aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Me Valérie CLERGET, Notaire Associé de la SELARL « Office Notarial du Val Charitois » dont le siège est à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, B.P 47, titulaire d'offices notariaux à LA CHARITE SUR LOIRE (Nièvre) et à SANCERGUES (Cher), le 27 mai 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Valérie CLERGET, notaire à LA CHARITE SUR LOIRE référence CRPCEN : 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

AL25018985

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GAUDRON
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 12, avenue de la Gare
58320 Pougues-les-Eaux
RCS Nevers 530 595 537

Le 16/05/2025, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Monsieur Christophe GAUDRON demeurant 12, Lieu-dit Saint Baudière – 58180 Marzy, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 12, Lieu-dit Saint Baudière – 58180 Marzy.
Pour avis.

AL25018934

DISSOLUTION PAR TUP

LA POZE
SAS Au capital de 1 000 €
Technopole du Circuit
Lieu-dit Le Chauma
58470 MAGNY-COURS
954 087 714 RCS NEVERS

Par décision du 05/05/2025 l'associée unique a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la société LA POZE, à compter du même jour.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société LA POZE au profit de la SCI M 3 au capital de 3000 €, 6 impasse des Mariniers 18150 CUFFY, RCS Bourges 493 992 655 associée unique de la société LA POZE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Les créanciers peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication au BODACC.
Les oppositions seront reçues au Greffe du TC de NEVERS.
La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de NEVERS s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.
Mention sera faite au RCS de NEVERS

AL25018942

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LA GRAINETERIE
SASU au capital social de 2 000 Euros
Siège social :2 rue de la monnaie
58500 CLAMECY
883 016 578 RCS NEVERS

Le 30/04/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2025
Stéphane GRAILLOT demeurant 3 route de Montaigu 58530 BREVES, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 3 route de Montaigu 58530 BREVES
Pour avis.

AL25018954

ADHX
SARL en liquidation
Au capital de 1 000 €
Siège social : 1018, rue Gabriel Péri
58600 GARCHIZY
823 146 196 RCS NEVERS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

M. Thomas CROIZEAN dt à GARCHIZY (58) – 1018, rue Gabriel Péri, Associé Unique et liquidateur, a, par décisions du 14/03/2025, approuvé le compte définitif de liquidation, s'est déchargé de son mandat de liquidateur et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL25018966

DISSOLUTION

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 19/5/2025, les associés de la SCIDE LA CHAPELLE ENGLAS, au capital de 1.000 euros dont le siège est à MYENNES (58440) 44 route de Saint-Amand,identifiée au SIREN sous le n° 491 613 253 et immatriculée au RCS de NEVERS,
On décidé la dissolution volontaire anticipée de la société à compter du 19/5/2025, et nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la réalisation de l'acte, au paiement du passif et à la répartition du boni de liquidation : Mr GIRARD Gérard, demeurant à MYENNES (58440)44 route de Saint-Amand.
Lequel accepte sa fonction.
Le siège de la liquidation est fixé à MYENNES (58440) 44route de Saint-Amand.
La correspondance de tous actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au Tribunal de commerce de NEVERS.
POUR AVIS
Le liquidateur.

AL25018980

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 22/05/2025, il a été constitué une SCI dénommée: DES CENDRIERS, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet social :
- L'acquisition de tous types de biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, ainsi que de droits immobiliers, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit,- L'administration, la gestion et l'exploitation des immeubles ou droits immobiliers détenus, notamment par le biais de la location, au profit de particuliers, professionnels ou commerçants,- La réalisation de tous travaux de construction, rénovation, aménagement, transformation ou amélioration des immeubles en vue de leur mise en valeur ou de leur exploitation, sous réserve, le cas échéant, de l'obtention des autorisations administratives nécessaires,- La vente de tout ou partie des immeubles ou droits immobiliers appartenant à la Société à titre exceptionnel, à condition que cette vente soit conforme à l'intérêt social et aux décisions prises par la collectivité des Associés dans les conditions prévues par les présents statuts,- Toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, dès lors qu'elles respectent le caractère civil de la société.
Siège social : 6, rue des Cendriers – 58260 La Machine
Capital : 500,00 euros
Gérance :
- Monsieur Julien BEAUVAL demeurant 6, rue des Cendriers – 58260 La Machine,
- Madame Emilie MONTBRUN demeurant 6, rue des Cendriers – 58260 La Machine,
Agrément des cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre Associés, et entre un Associé et ses ascendants, descendants et, le cas échéant, son conjoint ou partenaire de pacs.
Durée : 99ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25018910

EURL AGRI TP & FOURRAGES
Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 La Charmille
58310 ST AMAND EN PUISAYE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en

ANNONCES LÉGALES



date à ST AMAND EN PUISAYE du 22/05/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : EURL AGRI TP & FOURRAGES
Siège social : 6 La Charmille, 58310 ST AMAND EN PUISAYE
Objet social : Négoce de paille, foins, et tous types de fourrage, négoce de cailloux, travaux publics, prestation de travaux agricoles, location de matériels agricoles et de travaux publics.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Mathieu BLANCHARD, demeurant 6 La Charmille 58310 SAINT AMAND EN PUISAYE.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, La Gérance

AL25018916

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 28/05/2025, il a été constitué une SCI dénommée:GSTH
Objet social :Location immobilière
Siège social : 7 rue des Margotins 58500 SURGY
Capital : 1 000 euros
Gérance : Stéphanie RABDEAU et Gilles RABDEAU demeurant 7 rue des Margotins 58500 SURGY
Durée :99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL25018970

LA BONNE SAUCE RESTAURANT
Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 7 Place Guy Coquille
58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 25/05/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LA BONNE SAUCE RESTAURANT
Objet social : Service de restauration à emporter et surplace avec service à table sans vente d'alcool
Siège social : 7 Place Guy Coquille 58000 NEVERS
Capital : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Mateus Sebastiano MARTINS JOSE demeurant 15 bis rue des Tailles 58000 NEVERS.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Pour avis.

AL25018976

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL DOMAINE COURTAULT MICHELET
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital de 345 595,89 €
Siège social : 1 route de Montfort
89800 LIGNORELLES
418 123 451 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 22 avril 2025 a décidé de transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Viticole.
La dénomination sociale devient « SCEV DOMAINE COURTAULT MICHELET ».
Cette décision prend effet à compter du 22 avril 2025.À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : SCEV DOMAINE COURTAULT MICHELET
Forme : Société Civile d'Exploitation Viticole régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 345 595,89 €
Siège social : 1 route de Montfort – 89800 LIGNORELLES.
Durée : Jusqu'au 31 mars 2097.
Gérant : Mme Stéphanie COURTAULT, épouse MICHELET et M. Vincent MICHELET demeurant 6 route d'Auxerre - 89230 MONTIGNY-LA-RESLE.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL25018946

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFORMATION

CARROSSERIE POUILLART
Société à responsabilité limitée
Transformée en
Société par actions simplifiée
Au capital de 250 000 euros
Siège social : 32 bis Rue de Preuilly
89000 AUXERRE
340 535 327 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 20 MAI 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à effet du 1er juin 2025, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.La dénomination de la Société, son objet, sa durée, son siège social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 250 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Libre entre associés. Soumise à agrément pour les cessions à un tiers.Monsieur Thierry RENAULT et Madame Laurence RENAULT, co-gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :Monsieur Thierry RENAULT demeurant 33 Rue Louis Richard – 89000 AUXERRE
DIRECTRICE GENERALE: Madame Laurence RENAULT Demeurant 33 Rue Louis Richard – 89000 AUXERRE

AL25018952

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATION DU CAPITAL

EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 028 375 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 ST GEORGES SUR BAULCHE
017 151 200 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 20 mars 2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 5 mai 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 816 875 euros, pour être ramené de 8 028 375 euros à 7 211 500 euros par rachat et annulation de 6 535 parts sociales.
Lors de ces mêmes décisions, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 865 380 euros pour le porter à 8 076 880 euros par incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le compte « autres réserves ».
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à huit millions vingt-huit mille trois cent soixante-quinze euros (8 028 375 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à huit millions soixante-seize mille huit cent quatre-vingts euros (8 076 880 euros).»

AL25018953

Notaires

Maître Corentin DRÉAU
Notaire à AVALLON (Yonne),
4, rue de Lyon

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI DU RU
Société civile immobilière
Au capital de 104.000,00€
Siège social : SAINTE MAGNANCE (89420)
16 Rue au-delà du ru
RCS AUXERRE n° 477486476

Aux termes d'un acte reçu par Me C. DREAU, notaire à AVALLON (Yonne) le 14 mai 2025:
Madame Maria Adélia PEREIRA NOGUEIRA, née à TRAVANCA(PORTUGAL), le 19 juin 1965, demeurant à CUSSY-LES-FORGES(89420), 1, rue de l'Etang, associée et co-gérante,
a cédé la totalité des parts qu'elle détenait dans lecapital de la société susvisée à
Monsieur Joël Jean Marc BOURON, né à SAINTE MAGNANCE(89420), le 14 février 1961, demeurant à SAINTE MAGNANCE(89420), 59, route d'Avallon.
Madame Maria PEREIRA NOGUEIRA a démissionné de ses fonctions de co-gérante à compter du 14 mai 2025. Monsieur Joël BOURON exerce seul les fonctions de gérant à compter de cette date.
Par assemblée générale extraordinaire en date du 14 mai2025, l'associé unique de la SCI DU RU a décidé du transfert du siège social, savoir :
Ancien siège social : SAINT MAGNANCE (89420), 16 Rue au-delà du ru.
Nouveau siège social : SAINT MAGNANCE (89420), 59 Route d'Avallon.

AL25018973

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

PROJINOV MENUISERIES AUXERRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 60 Route d'Auxerre
89380 APPOIGNY
884 929 670 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 7 mai 2025, il résulte que la Société HOLDING CAZIER-JEANDEAUX, Société par Actions Simplifiée au capital de 9 000 euros, dont le siège social est 60 bis Route d'Auxerre 89380 APPOIGNY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 943 467 993 RCS AUXERRE, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la Société GROUPE PROJINOV, démissionnaire.
POUR AVIS
La Présidente

AL25018994

// GÉRANCE

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte SSP à VILLENEUVE SUR YONNE 89500 le 01/06/2025
Alliance taxi 89, 14 rue Langlois bruant VILLENEUVE SUR YONNE 89500, immatriculé au R.C.S de Sens sous le numéro 954 039 681
A donné en location-gérance à
AJS TAXIS, 14 rue Langlois bruant VILLENEUVE SUR YONNE 89500, immatriculé au R.C.S SENS sous le numéro 881 679 799
Un fonds de taxi, muni de l'autorisation de stationnement de JOIGNY numéro 7, sis 14 rue Langlois bruant à VILLENEUVE SUR YONNE 89500 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, à compter du 31/05/2026

AL25018790

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte SSP à VILLENEUVE SUR YONNE 89500 le 01/06/2025
Alliance taxi 89, 14 rue Langlois bruant VILLENEUVE SUR YONNE 89500, immatriculé au R.C.S de Sens sous le numéro 954 039 681
A donné en location-gérance à
AJS TAXIS, 14 rue Langlois bruant VILLENEUVE SUR YONNE 89500, immatriculé au R.C.S SENS sous le numéro 881 679 799
Un fonds de taxi, muni de l'autorisation de stationnement de BEON numéro 1, sis 14 rue Langlois bruant VILLENEUVE SUR YONNE 89500 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, à compter du 31/05/2026

AL25018789

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHAMPLOST – terre - 98 a 20 ca - 'LE VILLAGE' : ZO – 0091 - 0094 - 'LES PLANTES' : ZO - 0089 – zonage : zone A du PLU
LICHERES PRES AIGREMONT – terre, pré, lande et bois-taillis – fonds occupé en partie - 19 ha 38 a 44 ca -'FAFIGNON' : A – 0897 - 0898 - 'LES CHARMES' : A - 0231 - 'LE COTA BATARD' : A – 0849 - 0851 - 'LE COTA FAFIGNON' : A – 0939 – 0941 - 0943 - 'DESSUS DE LA VALLEE CORNEI' : A – 0949 - 0958 - 'LA FOUCHERE' : C -0281 - 'LA CROIX MONTROSIER' : C - 0327 - 'LES ROUBILLONS' : E – 0093 – 0100 - 0116 - 'LES CORVEES' : ZL -0023 - 'LES FOSSES' : ZM - 0079 - 'LA VALLEE DES MOUCHES' : ZM - 0031 - 'LES GRANDES ROYES' : ZP - 0010 - 'LA CROIX DE PIERRE' : ZP - 0025 – zonage : RNU
PARLY – pré et bois-taillis - 61 a 30 ca - 'CHAMP MINARD' : ZL - 0053 - zonage : zone N du PLU
SAINT BRIS LE VINEUX – terre à planter en AOC Bourgogne - 19 a 96 ca - 'CHANOY' : ZV – 0025 – zonage : zone A du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23/06/2025 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25018989

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Véronique LE DANTEC , Notaire, à SAINT-JULIEN-DU-SAULT,12, Faubourg de la Croix , CRPCEN 89062 , le 2 juin 2025,
a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale entre :
Monsieur François Damien Raymond VERMANDE, retraité, et Madame Marie France ALBRESSAC, retraitée, demeurant à VILLEVALLIER (89330) 8 Rue Blanchard.
Monsieur né à BRIENON-SUR-ARMANCON (89210) le 3 mai 1945,Madame née à ENTRAINS-SUR-NOHAIN (58410) le 15 avril 1950.
Mariés à la mairie de DOMECY-SUR-CURE (89450) le 20 mars 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.Tous deux de nationalité française
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25019000

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE
Extrait des minutes du greffe
Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre

Jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny du 31/10/2024 arrêtant le plan de redressement sur 13 ans de la SAS DU PAREIL AU MÊME Centre Ccial Av. Haussmann 89000 Auxerre (vente de vêtements) RCS BOBIGNY 326.019.775. Commissaires au plan : Ajassocies en la personne de Me Nicolas DESHAYES 46 Avenue Jean Rostand 93000 Bobigny et Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny.

AL25018974

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MILLE ET UNE CUISINES
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 14 000 euros
Siège social et de liquidation :
59, Rue des Haies
89500 MARSANGY
537 766 750 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2025 au siège de liquidation, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Francis FORT, demeurant 59 Rue des Haies 89500 MARSANGY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre à compter rétroactivement du 28/02/2025.
Pour avis, le Liquidateur

AL25018839

NON DISSOLUTION

SARL INTERNATIONAL BEER INVESTMENT COMPANY FRANCE
I.B.I.C.F. au capital de 50 000 euros
Siège social : 89 Rue Bellocier
89100 SENS
823 984 703 RCS SENS

Aux termes d'une AGE du 10/11/2023, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL25018991

NON DISSOLUTION

SASU BRASSERIE LARCHE
au capital de 90 000 euros
Siège social : 89 Rue Bellocier
89100 SENS
485 168 801 RCS SENS

Aux termes d'une décision du 16/09/2024, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
La Présidente

AL25018992

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EGRISELLES LE BOCAGE du 22/05/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : NEGUADI KEVIN
Siège social : 29 Rue de la Mardelle à Lison, 89500 EGRISELLES LE BOCAGE
Objet social : Réparation, installation et entretien de machines mécaniques et d'équipements frigorifiques fixes ou mobiles, de tout équipement de réfrigération, tous travaux électriques sur ces équipements, toutes réparations mécaniques et carrosserie sur véhicules frigorifiques. Achat et revente de tous matériels, appareils et pièces détachées. Location de matériels frigorifiques. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Kévin NEGUADI, demeurant 29 Rue de la Mardelle à Lison 89500 EGRISELLES LE BOCAGE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis
La Gérance

AL25018915

BY-SHA
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social :
8 Place du Général de Gaulle
89200 AVALLON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVALLON du 2 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BY-SHA
Siège : 8 Place du Général de Gaulle, 89200 AVALLON
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : Activités des instituts de beauté, activités d'esthéticienne et de cosméticienne, notamment l'épilation, les soins du visage et soins corporels non médicaux, le massage et le modelage, la manucure et la pose de prothèses ongulaires, la vente de produits cosmétiques et d'accessoires, en salon ou à domicile, ainsi que toutes activités connexes, similaires.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :Mlle DENIS Shaïna, demeurant 8 Impasse des Ecoles, 89200 AVALLON.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS
Le Président

AL25018999

En raison du lundi de Pentecôte férié, les bureaux de **Terres de Bourgogne seront FERMÉS le lundi 09 juin.**

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr